

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 41

Artikel: Corsets et jarretières
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195160>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On s'abonne au *Bureau du Conteur*, à Lausanne et aux Bureaux des Postes. — Les abonnements datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet et du 1^{er} octobre.

PRIX DES ANNONCES :

du canton, 15 c., de la Suisse, 20 c.; de l'étranger, 25 c. la ligne ou son espace.

Les ceps célèbres.

Dans ce moment où l'on ne s'entretient partout que de raisins, de vignes et de vendanges, les curieux détails qui suivent, empruntés à la chronique scientifique de Fulbert Dumonteil, dans *La France*, se liront probablement avec intérêt.

Il existe dans le parc du palais royal de Hampton-Court, en Angleterre, un pied de vigne phénoménal et d'une extraordinaire fécondité. En 1893, on n'y comptait pas moins de 1400 grappes noires, qui ont été envoyées, selon le vieux usage, par la reine, aux hôpitaux de Londres.

Quelques-unes des branches de ce vénérable cep, qui ne compte pas moins de 150 ans, ont jusqu'à 35 mètres de longueur.

Il existe, en Angleterre, un autre pied de vigne non moins célèbre, celui de Cumberland-Lodge, dans le parc de Windsor, qui, chaque année, ne produit pas moins de deux mille livres de raisins. Comme poids, c'est beau, mais quel vin ! Admirons ces phénomènes et éloignons nos verres.

Ces vignes géantes, égarées dans les brouillards d'une contrée sans vin, ne sont que des excentricités végétales. Le bon vin ne vient pas des colosses ; il coule de petites grappes dorées sur les collines ensoleillées de la vieille Aquitaine et sur les riants coteaux de la Bourgogne. Ce qui nous rend sympathique les deux vignes anglaises, c'est assurément leur esprit de charité, l'amour du bien qui coule dans leur sève : c'est pour les malades indigents que leurs branches fleurissent, que leurs rameaux se parent de fruits rafraichissants.

Mais, au premier rang de ces phénomènes végétaux, figurent les vignes de la *Mission*, connues du monde entier. Elles sont ainsi nommées, parce que des missionnaires espagnols en plantèrent les premiers ceps, aux États-Unis, sur la côte du Pacifique.

Les vignes de la *Mission* sont au nombre de deux. La première, l'antique, la vénérable, dont un treillis supporte les branches colossales, couvre un espace de « dix mille mètres carrés ».

En moyenne, la récolte de ce végétal prodigieux s'élève à « onze mille livres » de raisins aux grains énormes, grisâtres ou noirs. Les grappes pèsent six ou sept livres, quelquefois huit. Dix mille mètres carrés ! Je me demande combien de joyeux buveurs abriterait cette tonnelle fantastique. Par exemple, je suis loin de prétendre que, de ces grappes monstrueuses, coule un vin comparable au Château-Margaux ou au Chambertin. Ce vin est épais et noir, formidablement alcoolique. Un grain de cette vigne géante griserait une grive.

La seconde vigne de la *Mission* n'est encore qu'une fillette à côté de son aînée. Malgré sa jeunesse relative, elle produit déjà six mille livres de raisins par an. Mesurée à un mètre du sol, sa circonférence est d'un mètre trente.

A cette hauteur, la souche se bifurque en plusieurs coursons qui ont un diamètre de cinquante à soixante centimètres et s'étendent sur un vaste treillis, où quelques sarments ont acquis déjà un développement de quarante-cinq pieds de long. C'est encore un joli parasol.



Corsets et jarretières.

Il nous tombe sous la main un ancien numéro du *Figaro* contenant un article auquel nous empruntons les renseignements suivants, qui ne peuvent manquer d'intéresser nos lectrices :

Il vous faut absolument renoncer, mesdames, aux jolies jarretières d'autrefois, aux coquets rubans dont nos mères ornaient leurs genoux.

Les souples torsades de peluche claire, ornées de dentelles, de bouffettes de satin, ou fermées d'une boucle d'or, faisaient un ravissant effet pourtant sur le bas de soie bien tiré. Cela était seyant au possible.

Les médecins ont prouvé que la jarretière, jusqu'alors jugée inoffensive, était pernicieuse, au contraire, et qu'il fallait surtout en interdire l'usage aux jeunes filles, car elle gênait la circulation du sang et nuisait à la plasticité de la jambe en déformant les genoux.

Ce raisonnement étant inattaquable, il a bien fallu se soumettre : la « jarre-

tière » est devenue « jarretelle », elle n'enserme plus la jambe, elle tient au corset.

Le meilleur système de jarretelles consiste en un morceau d'élastique recouvert de soie auquel pendent des rubans ou des lacets et qu'on fixe au bord du corset, sur les hanches. On coud au bas une bouclette dans laquelle on passe les rubans de la jarretelle pour les nouer. Ce système, connu aujourd'hui de toutes les femmes, a un défaut : il déforme le corset, pousse son ampleur en avant et fait ainsi ressortir le ventre. On peut parer à cet inconvénient en cousant les jarretelles non sur les hanches, mais sur le devant du corset, aux pointes du busc. Les bouclettes doivent être alors cousues au milieu du bas. De cette façon, les jarretelles tendent et le corset et les bas, le busc ne ressort pas, et les plis de la chemise sont beaucoup plus gracieux.



Mesdames, si la mode vous oblige à vous corseter, elle ne vous oblige pas à vous mal corseter. Vous pouvez facilement éviter les inconvénients attribués à cette partie de votre vêtement, entre autres les vilaines marques rouges qu'il laisse sur la peau, en prenant la précaution d'avoir dans sa garde-robe plusieurs corsets et de ne jamais porter le même deux jours de suite, afin que la même baleine, le même busc ou le même pli d'étoffe n'appuient pas tous les jours à la même place. Après avoir ôté son corset, une friction au gant de crin rétablit la circulation, et la chair comprimée redevient blanche presque immédiatement.



A propos de ce qui précède, une des nombreuses lectrices du *Figaro* écrivait à ce journal :

N'en déplaise à la lectrice qui demande un remède contre les marques laissées par le corset, elle se serre trop, sinon le corset ne la stigmatiserait pas ainsi.

J'ai, depuis plusieurs années, passé la trentaine et, avec la même franchise, je puis dire que j'ai la peau d'une extrême finesse et d'une excessive blancheur. Je suis corsetée de 14 à 18 heures par jour, et les marques du corset, semblables à celles que laisse un

gant un peu serré, disparaissent en une heure environ.

Il y a peut-être dans son cas une question de corset mal fait, mais il y a surtout que son corps ne joue pas dans le corset.

Avant de mettre même une robe de bal, il faut toujours pouvoir glisser aisément ses deux mains dans son corset.

Une autre dame, prenant part à cet intéressant débat, ajoutait :

Au risque de m'attirer votre blâme, monsieur le rédacteur, je me serre un peu. Oh ! à peine, je me maintiens ! Que de luttas j'ai eu à subir pour arriver à ne pas être trop boulotte !

— Regarde les statues, disait maman, ont-elles une taille comme les femmelettes mondaines ?

— Certes non, répliquai-je, mais essayez de mettre un fourreau de satin tout fanfreluché de dentelles, à la Vénus de Milo, on se demandera avec horreur d'où vient cette patarde ! Au lieu que la petite Parisienne est si gentiment séduisante dans la svelte souplesse de sa taille, et toute menue, toute fine, pas trop pourtant, n'a-t-elle pas l'air d'un mignon gamin adorablement espiègle ?

Partisan, vous le voyez, des tailles minces et rondes, je n'ai pas subi seulement les luttas maternelles, hélas ! ces vilaines raies rouges ne m'ont pas été épargnées. J'ai cherché leur provenance et je suis certaine que cela vient de la mauvaïse confection des corsets, dont les baleines, aux premières fois que vous les portez, ressortent aux cambrures, et l'étoffe, mal piquée, mal tendue, se ride, se boursoufle et provoque l'inconvénient en question.

La chemise aussi, si fine qu'elle soit, mal disposée dans le corset, faisant des plis, des tampons, en est aussi la cause. Pour remédier à cela, je n'ai porté depuis que des corsets irréprochables ; je me souviendrai longtemps d'un exquis en suède blanc ; pas gênant du tout, ne laissant aucune trace. Il me semblait, en le mettant, entrer en un moule de caoutchouc. Sûrement, ensuite, j'ai porté une grande attention à ce que les plis de la chemise fussent régulièrement placés dans le corset et, depuis, je n'ai presque plus vu reparaitre les petites raies rouges qui me désolaient tant.

Une manie du maréchal.

Le maréchal de Castellane était un chef qui n'avait pas froid aux yeux, c'est vrai : mais c'était aussi un original de premier ordre et il avait un caractère bizarre.

Une de ses manies consistait à vouloir connaître la situation de famille de tous les officiers de son commandement.

Suivant l'usage, ceux qui étaient nommés dans un des régiments du gouvernement de Lyon venaient lui faire leur visite dès qu'ils arrivaient. Alors le maréchal les questionnait sur leur parenté, appréciant surtout ceux qui appartenaient à une famille militaire. Il abordait dans son interrogatoire les côtés les plus secrets de la vie intime ; histoire, sans doute, de connaître ses officiers. Cette manie était connue dans toute l'armée, et même à Saint-Cyr, où l'on en plaisantait.

Trois saint-cyriens, nouvellement promus sous-lieutenants, avaient résolu d'essayer de

guérir le maréchal de Castellane de cette curiosité indiscrète et voici comment ils s'y prirent :

Ils se présentent devant le maréchal.

Celui-ci tourne autour d'eux un instant, selon son habitude, les inspecte minutieusement pour voir s'ils sont bien à l'ordonnance, et, l'examen terminé, s'adressant au premier :

— Est-ce que votre père est dans l'armée, monsieur ? lui demande-t-il.

— Mon père est mort, monsieur le maréchal, répond le jeune sous-lieutenant. Il était dans le commerce.

— Retiré, sans doute ?

— Hélas ! non... Il n'a pas eu de chance. Forcé de déposer son bilan, il n'a pas pu survivre à son déshonneur et il s'est brûlé la cervelle.

— C'est affreux !... Vous avez encore votre mère, n'est-ce pas ?

— C'est pénible à avouer, monsieur le maréchal, mais ma mère l'avait abandonné pour suivre un de ses commis.

— Epouvantable ! Il y a des familles sur lesquelles le malheur s'acharne trop, fait de Castellane compatissant.

Puis il ajoute :

— Vous avez sans doute d'autres parents ?

— Une sœur, monsieur le maréchal. Mais c'est encore une douleur... La pauvre enfant, sans mère, sans conseil... moi j'étais à l'école, bref, elle a mal tourné.

— Une véritable fatalité !... C'est tout, au moins ?

— Malheureusement non, monsieur le maréchal. J'ai encore un jeune frère sur qui cette inexorable fatalité a pesé. Il était seul, le père mort et la mère Dieu sait où... Alors, grâce aux mauvaises connaissances, aux mauvais exemples... enfin, le petit malheureux a volé un jour, et aujourd'hui il est dans une maison de correction.

— Ah ! s'écrie le maréchal, mon pauvre garçon, je suis désolé d'avoir renouvelé d'aussi tristes souvenirs !

Et mordillant sa grosse moustache, Castellane tourne la tête vers le second sous-lieutenant, à qui il demande :

— Et vous, monsieur, famille militaire, hein ?

— Non, monsieur le maréchal, répond le jeune officier, mon père était commerçant.

— Oui, c'est vrai ; nous sommes dans le siècle du commerce... L'argent, les affaires, la bourse, il n'y a plus que ça aujourd'hui... Et votre père vit toujours ?

— Il est mort, monsieur le maréchal... à la suite de mauvaises affaires, de pertes considérables...

— Bizarre analogie, sacrebleu ! s'écrie de Castellane. Que de faillites depuis quelque temps. — Et votre mère ?

— Mon père ne voulait pas que nous en parlions devant lui. Elle nous avait abandonnés.

— C'est curieux, non de nom ! — Comme votre camarade, alors ?

— Oui, monsieur le maréchal.

— Vous êtes plusieurs enfants ?

— J'ai une sœur et un frère... Ma sœur, après la mort de mon père, jolie comme elle était, seule, sans fortune, sans conseils... Enfin, elle s'est mal conduite !

— Étonnant, nom de sort ! étonnant !... renversant !... Et votre frère ?

— C'est l'éternelle histoire de l'enfant laissé

à lui-même. J'étais à l'école, mon père mort, ma mère et ma sœur disparues... Les mauvais exemples, la fréquentation de mauvais sujets, il a commis une faute et aujourd'hui il est en prison.

— Effroyable, sacrebleu ! Je n'ai jamais vu ça !... Quel siècle, mon Dieu ! quel siècle ! s'écrie le maréchal.

Mais une sorte d'inquiétude passe dans les regards de Castellane.

Il s'adresse au troisième sous-lieutenant.

— Et vous ?... famille militaire au moins, cette fois ?

— Non, monsieur le maréchal, mon père était dans le commerce.

— Ah ! bah !... c'est trop fort... il a fait fortune ?

— Hélas ! monsieur le maréchal, victime d'une catastrophe...

Pour le coup, de Castellane n'y tient plus.

Il comprend qu'on se moque de lui.

— Oui, oui, interrompt-il en colère. Je vois ça d'ici, mille bombes ! Votre père était un banqueroutier ; votre mère, une farceuse ; votre sœur a mal tourné ; votre frère, un voleur... et vous vous f... de moi tous les trois !... Rompez, messieurs ! Vous me garderez les arrêts forcés pendant huit jours, entendez-vous !

Et il tourna le dos en grognant :

— On n'a jamais vu ça, tonnerre de sort !

Mais, depuis ce jour-là, le maréchal de Castellane, guéri de sa manie indiscrète, n'interrogea plus un seul officier sur sa famille.

MAXIME VALORIS

L'homme réveille-matin.

Il existe à Chicago une profession originale, exercée par un individu qu'on surnomme l'homme réveille-matin. Ancien employé de marchands de journaux, cet individu avait coutume de réveiller ses patrons, peu confiants dans l'efficacité de leur réveille-matin. Il pensa que beaucoup de personnes qui ont des occupations aux premières heures de la matinée, accepteraient volontiers le même service quotidien, moyennant la modeste rétribution de 2 fr. 50 par semaine.

Cette idée ingénieuse a été si bien accueillie et le succès de l'homme réveille-matin si complet, qu'il a dû acheter un cheval de selle pour pouvoir faire sa tournée. Il a sur sa liste des gens de toutes professions, y compris nombre de conducteurs et cochers de tramways, et chaque nuit, d'une heure à six heures, on peut le voir, parcourant au grand galop les rues de Lake View. Il va de maison en maison, frappant aux portes avec un bâton ferré et ne s'éloigne que lorsque son client a allumé de la lumière ou répondu à son appel.

Une partie de chasse.

A Pringy, sous Gruyères, vivait anciennement un braconnier incorrigible. C'était aussi un malin compère, qui avait su mettre le préfet dans sa man-